HALLUIN

Groupe carnavalesque des Bohémiens. — Ce mardi soir, au Café Lauwers, 21, rue Henri Ghesquière, répétition générale pour les musiciens.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — A la Maison du Peuple, ce mardi, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles garçons.

Etat Civil. — Naissance : Jeanne Roets, 102, chemin des Meurins.

Publications : Julien Acquette, 71, chemin des Meurins, et Marguerite Vanackère, 125, rue de Lille ; Henri Deroo, 1, rue de l'Est, et Marie-Louise Saver, 35, impasse Inkerman ; Camille Demeulenaere, 5, rue de l'Asile, et Odette Marey, à Fontai-

LES MEUBLES BONS ET PAS CHERS s'achètent chez LERUSTE.

RONCQ

Consultations de nourrissons. — Elles auront lieu aux dates ci-après, savoir :

Ce mardi 21 mars, à 15 h., par M. le docteur Bertrand, de Tourcoing ; Mercredi 22 mars à 15 h. par M. le docteur Béal, de Roncq. Ces consultations auront lieu au local habituel, 14, rue de Bousbecque (commissariat).

Avis aux assistés. — Les bénéficiaires de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux familles nombreuses, assistance aux femmes en couches, allaitement maternel, sont priés de se présenter à la recette municipale le mardi 21 mars de 9 h. à 15 h., afin de toucher l'allocation qui leur est due pour le mois de février 1939. Les intéressés sont priés de se munir de la carte d'identité.

Etoile Sportive Roncquoise. — Le Club local, en championnat 2e division, a battu dimanche l'A. S. Tourcoing, par 5 buts à 1. Il reste bon leader du groupe, totalisant 44 points soit quatre points d'avance sur le second du groupe.

Jeunesse Roncquoise. — Au local municipal, ce mardi, à 19 h. répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

A l'école des garçons du Blanc-Four, de 18 à 20 h., répétition pour les fifres et tambours.

MOUVAUX

Allocations familiales. — Les personnes susceptibles de bénéficier des allocations militaires pour leur soutien de famille appelé sous les drapeaux (service actif ou période de réserve) doivent se présenter à la mairie, guichet 4, munies du livret de famille et le cas échéant, la carte postale-avis.

Contrôleur des contributions directes. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie aujourd'hui mardi, de 14 à 16 h. pour recevoir les réclamations des contribuables.

Un concert en l'honneur de nos Vieux. — Un concert offert par le Cercle Symphonique Mouvallois à l'occasion de son premier anniversaire en l'honneur des vieillards de l'Hospice, aura lieu le dimanche 26 mars, à 10 h., dans la salle des fêtes de cet établissement.

Amicale Sportive Mouvalloise. — Demain mercredi, de 19 h. à 20 h., répétition pour les pupilles et de 20 à 22 h. pour les adultes, au siège.

Harmonie des Amicales laïques. — Répétition ce mardi à 20 h., au siège.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Aux Artisans et Artisanes. — L'Union des Artisans de la région du Nord tiendra sa permanence le jeudi 23 mars, de 18 à 19 h., Café H. Wyseur, contour de l'Eglise à Neuville. Les artisans désirant obtenir des renseignements sur leurs situation fiscale, juridique, comptable, etc., peuvent s'y présenter.

LINSELLES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Budget primitif de 1939. — Le budget primitif de 1939, voté lors de la séance de décembre est rentré approuvé par les services de la Préfecture. l'Etat ayant alloué à la commune une nouvelle subvention pour les services d'intérêt national assurés par les communes, le budget communal de 1939 a, de ce fait, pu être réduit de 26 centimes additionnels.

Nouveau cadastre. — La loi du 16 avril 1930 sur la revision des évaluations foncières a été appliquée dans la commune. les travaux sont terminés et les services municipaux viennent de recevoir les nouveaux documents cadastraux, plan matrices, état de section. Ces documents sont mis en application dès maintenant.

Usine Boutemy. — Le Conseil municipal donne acte à M. le maire de ses déclarations relatives à l'état d'avancement des travaux de démolition de l'usine Boutemy et de l'état actuel des travaux de construction du nouveau G.C. 9.

Service de distribution d'eau. — Le Conseil autorise M. le maire à signer au nom de la commune, un avenant au contrat de concession de distribution d'eau dans la commune. Cet avenant est relatif à la formule de fixation du prix de l'eau.

Diverses communications de circulaires préfectorales sont faites par M. le maire et après examen de diverses questions le détail le huis clos est prononcé pour l'examen des demandes d'assistance.

Amicale Linselloise des A. C. — Les Anciens Combattants sont invités à assister à la conférence qui aura lieu le lundi 27 mars, à Lille, salle des Ambassadeurs. Le sujet traité sera : « Ils sont français comme nous ». Il s'agit des religieux, et principalement des religieux anciens combattants.

Prendront la parole à cette conférence : le R. P. Doncœur, M. Rivollet, M. Bloch, Jacques Raudot, etc...

Départ de Linselles en autobus à 13 h. 15. Les adhésions seront reçues par le secrétaire Emile Hervé et par les membres de la Commission de l'A.L.A.C.

LILLE

A LA SUITE D'UNE COLLISION UNE AUTO SE RENVERSE ET S'ENFLAMME PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Sous ce titre nous avons publié dans notre édition d'hier, le compte rendu d'un accident dans lequel nous disions que la voiture de M. Paul Bourquin, débouchant de la rue Jacquemars Giélé avait violemment heurté celle de M. de Belfort arrivant de la Place de la République, et venant de la rue Léon Gambetta.

M. Paul Bourquin nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il déclare que « c'était lui qui venait de la rue Léon Gambetta et M. de Belfort, de la rue Jacquemars Giélé, coupant la rue Gambetta pour se diriger vers la Poste ou la rue d'Inkerman ».

UN HOMME EST TUÉ EN GARE DE LILLE PAR UN TRAIN

C'EST EN VENANT FAIRE SES ADIEUX A UN PARENT QU'IL GLISSA SUR LA VOIE OU IL FUT AFFREUSEMENT BROYÉ

Un pénible accident qui eut pour théâtre la gare de Lille se produisit hier soir. M. Eugène Bruxelles, âgé de 42 ans et demeurant rue de la Marbrerie, était venu hier soir en gare pour accompagner son demi-frère au train de 18 h. 59 pour Dunkerque. Avant pris un billet de quai il accompagna son parent jusqu'au convoi, mais par un concours de circonstances malheureuses au moment où celui-ci démarrait il fut accroché par la main-courante. N'ayant pu se dégager à temps, il tomba sur la voie ferrée où son corps fut affreusement broyé.

Le cadavre fut transporté à l'Institut médico-légal et la police a ouvert une enquête pour dégager les responsabilités.

TISANE
JENIBURSY
Merveilleux "lave-rein"
Combat toutes les affections du rein et de la vessie
LA BOITE : 6 F. - PHARMACIE DES PRODUITS CORREAUX - ROUBAIX

DEUX VIEILLARDS RENVERSÉS PAR UN TRAMWAY PLACE DE L'ARSENAL

ILS ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS DANS UN ÉTAT GRAVE A L'HOPITAL DE LA CHARITÉ

Un couple de vieillards, M. Edouard Delporte, 74 ans, et sa femme, née Philomène Colle, même âge, traversait hier soir, vers 21 h. 40, la place de l'Arsenal lorsqu'ils furent renversés par le tramway K, conduit par M. Henri Leclercq. Le wattmann freina aussitôt sa voiture et l'on s'empressa auprès des infortunés septuagénaires. Ils furent relevés dans un état grave et transportés immédiatement à l'Hôpital de la Charité.

La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de ce pénible accident.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRÉ

Arrestation. — Au cours d'une tournée, le garde Lavice trouva sur le trottoir longeant les jardins de la rue de Lille, au Pont Royal, un homme, complètement ivre qui dormait, au risque de se faire écraser ou de provoquer un accident.

C'est un nommé Jules Gévaere, né à Steenwerck, âgé de 40 ans, demeurant, 6, rue Louis-Courrier à Lille qui tenta de se rebeller contre la police. Il a été écroué.

DUNKERQUE

LE VOLEUR DE TITRES ARRÊTÉ A BOURGES, EST ARRIVÉ A DUNKERQUE

Louis François, 30 ans, comptable, originaire de **Croix-Wasquehal** qui déroba 35.000 fr. de titres à Mlle Germaine H., 30 ans, dans une chambre qu'elle occupait à **Malo-les-Bains**, rue des Poilus, a été arrêté à Bourges ainsi que nous l'avons dit.

Solidement escorté de gendarmes, l'escroc est arrivé hier en fin d'après-midi en gare de Dunkerque et a immédiatement gagné la prison.

Il sera incessamment interrogé par M. Gaultier, juge d'instruction et confronté avec sa jeune fiancée Marguerite Bozitter, de Malo-Terminus, devenue sa complice par amour. Cette dernière médite actuellement en prison sur les conséquences d'un instant d'égarement.

A TRAVERS LA VILLE

DEUX INTERDITS DE SÉJOUR

Les gendarmes d'Hondschoote ont arrêté à **Ghyvelde**, le nommé René Strubbe, magasinier demeurant à Furnes 33, route de Bruges, qui se trouvait en état d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Conduit au Parquet de Dunkerque, il a été écroué après interrogatoire de M. Valliet, juge suppléant.

— D'autre part, hier matin à 6 h., M. Le Picart, commissaire à **St-Pol-sur-Mer**, a arrêté au moment où il quittait son domicile 54, rue Etienne Dolet, le nommé Auguste Keesmacker 34 ans, interdit de séjour depuis 1934 à la suite d'une condamnation à un an de prison pour vol de 284 paires de chaussures commis dans un wagon au port de Dunkerque.

Conduit au Parquet, Keesemacker a été écroué.

EN BELGIQUE

TOURNAI

Foire aux chevaux

Tirage au sort des primes : M. Wolofe Arthur, de Pecq, 50 fr. ; M. Miclotte Joseph, de Gaurain, 30 fr. ; M. Delepier Omer, de Melles, 25 fr. ; MM. Vandekerkove frères de Luingne, 20 fr. ; M. Dupret Rémi, de Molembaix, 15 fr. ; M. Leclaire Albert, de Gollain, 15 fr. ; M. De Stommeleir Camille, de Tournai, 15 fr. ; M. Wolts Albert de Froyennes, 10 fr. ; M. Leclaire Albert, de Gollain, 10 fr. ; MM. Vandekerkove frères, de Luingne, 10 fr.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrages aux mœurs. Coup à agent. — Meunier Louis, débardeur à Ath, étant ivre, s'est livré publiquement à des gestes blessant la pudeur. Il a de plus outragé l'agent verbalisant et lui a porté des coups. Il est condamné pour outrage à agent à 8 jours de prison et 182 francs d'amende ; pour coups à 1 mois de prison ; pour outrages aux mœurs à 8 jours de prison et 182 fr. d'amende ; pour ivresse à 105 fr. d'amende.

Faux en écritures. Escroqueries. — Leleu Albert, de **Bois-de-Lessines**, qui fait défaut à l'audience, a à répondre de 4 faux en écritures privées, ayant apposé au bas d'une soi-disant autorisation de toucher de l'argent, la fausse signature d'Emilienne Leleu et Livia Palmyre, d'avoir fait usage de ces faux, de cinq escroqueries au préjudice d'Emilienne Leleu. Il s'est aussi fait remettre des sommes d'argent pour un montant de 850 fr. Il est condamné pour l'ensemble des délits à 3 mois de prison.

Elections législatives. — Jeudi après-midi, devant M. Deschamps, président du tribunal de première instance, a eu lieu, pour l'arrondissement de Tournai-Ath, le tirage au sort des différentes listes déposées en vue des élections législatives du 2 avril.

Ont obtenu : les rexistes, le n° 1 ; les catholiques, le n° 2 ; les libéraux, le n° 3 ; les socialistes, le n° 4, les communistes, le n° 5.

Collision. — Vers 8 heures, une collision s'est produite, rue Royale, entre le tram et une voiture à traction animale. Le conducteur de la voiture, M. Auguste Leroy, a été blessé légèrement.

MENIN

Arrestation. — Camille Haeghebaert, né à Bixschote en 1887, a été arrêté par la police, étant sans domicile fixe, ni moyens d'existence. Le vagabond a été condamné à un internement au dépôt de mendicité pour une durée indéterminée.

L'éclairage public. — Nous apprenons que le collège échevinal s'occupe d'apporter, autant que faire se peut et là où c'est indispensable, de l'amélioration à l'éclairage public.

La voirie aussi se préoccupe d'améliorer la circulation et plusieurs projets d'extension d'entretien des chemins vicinaux sont à l'étude.

Les funérailles de Mme Vermeulen-Feneau. — Les funérailles de Mme Vermeulen-Feneau, secrétaire-trésorière de la section locale de l'œuvre de bienfaisance « Caritas », dont elle était la fondatrice, décédée à l'âge de 50 ans ont eu lieu en l'église Saint-Vaast, en présence de 1 400 personnes, parmi lesquelles entre de nombreuses personnalités, on remarquait de pauvres gens qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur bienfaitrice.

Dans le cortège funèbre, on remarquait en tête 21 couronnes. Le cercueil était porté par le personnel de la brasserie Vermeulen-Fereau, qu'escortaient les dames de l'œuvre « Caritas ».

Au cimetière, M. André Casier, au nom du personnel de M. Vermeulen-Feneau a fait un délicat éloge de la défunte.

Billard. — Résultat du concours mensuel de billard qui a eu lieu en le local tenu par M. Gustave Vanneste, rue Wahis : 1. Aimé Hostyn-Albert Delrue ; 2 René Verbèke-Maurice Degryse ; 3. René Ducastel-Ferdinand Vanhée ; 4. Roger Verscheure-Eugène Coine, etc.

Prix de série : 1. René Ducastel, 13 points ; 2. Roger Verscheure, 12 points, 3. René Verbèke, 11 points.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Un voleur à l'œuvre. — Hier, vers 23 h., M. le docteur Deroo, demeurant à Gullegbem, qui avait laissé son auto en stationnement sur la Grand'Place, constata que pendant sa courte absence on avait dérobé dans sa voiture un paquet de médicament. Une plainte fut déposée.

RECKEM-LEZ-MENIN

Un mauvais père. — Hier soir, Marcel Cossement, âgé de 40 ans, demeurant rue de Dronckaerd, rentrant chez lui en état d'ivresse, maltraita son épouse et brutalisa ses deux enfants. Après les avoir enfermés, il jeta sa femme à la cour et brûla ses vêtements.

La gendarmerie intervint et arrêta la brute après avoir délivré ses enfants.

ANSEGHEM-LEZ-COURTRAI

UN CENTENAIRE

Le 26 mars prochain, M. Louis Deineyère entrera dans sa 101e année. La santé du vénérable centenaire est toujours bonne. La population de la commune se prépare à fêter cet heureux anniversaire.

La Politique Régionale

PARTI COMMUNISTE

Réunion du Bureau Régional du Nord

On nous communique :

« Le Bureau Régional du Parti Communiste, réuni le lundi 20 mars, après avoir examiné la situation résultant du nouveau coup de force de Hitler, tient à indiquer à nouveau qu'il considère que le salut de la Paix dépend de l'union de toutes les nations démocratiques et pacifiques, et plus particulièrement de celle du Peuple Français.

» C'est pourquoi, estimant qu'on ne saurait défendre la France en la divisant, il se déclare nettement hostile aux pleins pouvoirs qui viennent d'être accordés au Gouvernement Daladier.

» Convaincu que l'union si nécessaire du peuple laborieux serait grandement facilité par le rétablissement de l'Unité d'Action entre Socialistes et Communistes, le Bureau Régional, certain en cela d'interpréter le sentiment de l'ensemble de la classe ouvrière, mandate son secrétariat pour qu'il intervienne directement en ce sens auprès de la direction de la Fédération Socialiste du Nord dans le plus bref délai possible ».

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT DES CHEMINOTS DE TOURCOING ET ENVIRONS (C. G. T.) — Le Syndicat des Cheminots de Tourcoing organise dimanche 26 mars à 9 h. du matin, au café de la Bourse, rue de la Gare, à Halluin, une grande réunion d'information. Cette réunion aura lieu avec le concours de MM. Rodolphe Kesteloot, secrétaire général et Robert Lefebvre, secrétaire adjoint qui traiteront des sujets suivants : Syndicalisme et Cheminots ; commentaires qui peuvent s'imposer sur le décret du 12 novembre 1938 ; Caisse de prévoyance de la S. N. C. F. ; Fonctionnement de la Mutuelle-Nord parallèlement à la Caisse de Prévoyance de la S. N. C. F. ; L'Orphelinat National et les Cheminots.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Deux amateurs colombophiles à l'honneur.** — Nous apprenons que le diplôme d'honneur du Mérite colombophile a été décerné récemment à deux amateurs colombophiles de notre région, MM. André Delfosse, de Wattrelos, membre de la société « Le Progrès » et de « l'Entente Wattrelosienne » et Alphonse Ségard, membre du Cercle « Union » de Roubaix, domicilié 124, rue de Denain, à Roubaix.

Ces deux amateurs sont bien connus dans le monde colombophile et les nombreux services qu'ils ont rendus jusqu'ici à la colombophilie ont toujours été appréciés comme il convenait.

A TOURCOING. — **L'Avenir des Phalempins.** — Inscriptions pour les tournois au-delà et en deçà de Paris de la Fédération du groupe des 4, au siège 45, rue des Phalempins, 10 f. pour les petits cours 5 fr. pour les longs. Nombreux prix.

A CROIX. — **Centre et Avenir Réunis.** — Réunion générale le dimanche 26, à 17 h. au siège, 15, rue de la Gare. Il ne sera pas envoyé de convocation, la carte 1939 sera exigée.

A WASQUEHAL. — **Une réunion de la Société du « Pigeon Bleu ».** — Au cours de la réunion générale qui s'est tenue dimanche soir, au siège, café Moerman Dumoulin, 1, rue Delerue, sous présidence de M. Ernest Duponchelle, le secrétaire M. Dewlère relata la situation du groupement et donna le compte rendu moral et financier de l'année écoulée. Il fut ensuite décidé que les dressages sur Seclin des vendredis 24 et 31 mars seraient gratuits pour tous les sociétaires. Les dressages de la Fédération du Centre et Avenir de Croix commenceront le 24 mars sur Seclin, le lundi sur Vitry et le mercredi sur Albert. Dimanche 26 mars, dressage sur Seclin avec mise en loges au siège jusque 11 h.

— **Société Progrès et Liberté.** — En vue du concours sur Albert du 2 avril doté de 2.000 fr. de prix, il y aura entraînement sur Seclin le dimanche 26 mars et sur Phalempin 1. vendredi 31 mars et le samedi 1er avril avec mise en loges jusque 10 h. 30 au café du Rond Point, 56, avenue du Sart.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Le Récit de Corail ».

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Trois Artilleurs à l'Opéra ».

Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Hôtel du Nord ».

Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Les Montagnards sont là ».

Omnia. — 15 heures et 20 h. 30 : « Café de Paris » et « Madame et son clochard ».

Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Un Carnet de Bal ».

Union. — 20 heures 30 : « Le Capitaine Benoit » et « La Danseuse de San Diégo ».

Mondial. — 20 heures 30 : « Le Capitaine Benoit » et « La Danseuse de San Diégo ».

Palace Lille. — 20 h. 30 : « La piste du Sud » et « La Révolte ».

DERNIÈRE HEURE

VIOLENTE IRRITATION dans les milieux dirigeants du Reich

Berlin, 20. — Une animation extraordinaire n'a cessé de régner toute la journée autour de la chancellerie du Reich, où l'on remarquait de nombreuses voitures appartenant aux plus hautes autorités militaires et civiles. Aucun communiqué n'a été donné sur les entretiens qui se sont poursuivis toute la journée auprès du chanceller Hitler.

Le bruit court que le maréchal Goering regagnerait demain l'Italie pour reprendre le repos qu'il a dû interrompre, mais il sied de l'accueillir avec la plus grande réserve.

Le ton de la presse allemande permet de juger amplement de l'irritation très vive qui règne actuellement, dans les plus hautes sphères du IIIe Reich, en face de l'incompréhension manifestée par les démocraties pour les intérêts vitaux de l'Allemagne. Etant donné cette fureur, il n'est pas exclu que le Reichstag soit convoqué pour permettre au chanceller Hitler de flétrir publiquement cette campagne de l'étranger contre l'Allemagne et d'expliquer au peuple allemand l'annexion des provinces tchèques.

Les généraux Von Keitel et Von Brauchitsch reçoivent les insignes d'or du parti nazi

Berlin, 20. — Le Führer a conféré l'insigne d'or du Parti national-socialiste aux généraux von Brauchitsch et Keitel, à l'occasion de l'achèvement avec un plein succès des opérations militaires de Bohême et de Moravie.

Le général Franco adresse ses félicitations à Hitler

Berlin, 20. — Le général Franco a adressé au Führer, au nom de l'Espagne nationale, un télégramme dans lequel il lui exprime ses félicitations pour le rattachement pacifique à la grande Allemagne d'un ancien territoire du Reich.

Le Führer a répondu au général Franco par un télégramme de remerciements.

L'Italie s'en tient à l'axe avec son esprit et ses armes »...

déclare le publiciste Virginio Gayda

Rome, 20. — « L'Italie ne se séparera pas de l'Allemagne et ne se rapprochera pas de la France », déclare dans le « Giornale d'Italia » M. Virginio Gayda. Le publiciste italien affirme que personne ne peut croire que « dans la partie qui se prépare », on puisse compter en France sur une abstention de l'Italie.

« C'est en vain, dit-il encore, que l'on croit pouvoir mortifier l'esprit des Italiens et détourner ceux-ci de leurs fermes revendications nationales qui ne tarderont pas trop à être avancées et qui seront soutenues avec une résolution extrême ».

M. Gayda déclare que le temps des « tours de valses » est révolu et conclut : « L'Italie s'en tient fermement à l'axe avec son esprit, avec ses armes. l'Italie ne se hâte pas, par programme, vers la guerre, mais elle ne la craint pas. Elle l'attend même. Elle mord le frein surtout et, est impatient de se rencontrer avec ces immondes champions d'au delà de la barricade, qui élèvent la voix dans les débits d'alcool de Paris, après avoir compté les millions d'hommes et de canons que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et peut être la Russie des Soviets, semblent assurer à la défense de leur territoire, mais non pas de leur sang ».

L'opinion publique italienne commence à s'inquiéter

Londres, 20. — L'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne se traduit en Italie par une inquiétude de l'opinion publique de plus en plus vive, écrit ce matin, le correspondant romain du « Times ».

Ce correspondant souligne notamment le contraste, qui n'a jamais été tant accusé, dit-il, entre le ton des journaux et les sentiments du peuple. Les journaux font l'apologie raisonnée de l'action allemande et vantent l'augmentation de la force des puissances de l'axe, grâce à l'annexion de la Bohême, mais leurs arguments n'éveillent pas d'écho dans les conversations privées de l'homme de la rue.

L'Italien type, écrit-il, a été épouvanté par la brutalité de l'action allemande. La question que tous se posent est : « Où s'arrêtera-t-on ? puisqu'il apparaît clairement qu'il est impossible de compter sur les garanties, les arguments de presse selon lesquels l'augmentation de la puissance de l'Allemagne est pour le bien de l'Italie ne fait impression sur personne.

LE PÈRE MONSTRUEUX QUI TUA SIX DE SES ENFANTS S'EST PENDU

Il s'est fait justice dans une cellule de la prison d'Autun où il avait été enfermé en attendant son transfert à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne

Le Creusot, 20. — Arrêté hier soir par la gendarmerie de Mesvres et amené au Parquet d'Autun, à 23 heures, Paul Devillechaise, le père monstreux qui massacra six de ses enfants, a été interrogé jusqu'à 2 heures du matin par MM. Voisenet, juge d'instruction et Givry, procureur de la République.

Faisant preuve d'un cynisme révoltant il a prétendu avoir agi ainsi parce qu'on ne lui procurait pas de travail et qu'il était dans la misère. Ses allégations sont complètement fausses, sa famille touchant des secours de toute sorte.

Devillechaise n'a pas nié la préméditation. Il a reconnu également qu'il n'était pas ivre samedi. Il est demeuré complètement indifférent quand on lui parla de le mettre en présence des corps de ses malheureux enfants et ne manifesta aucun regret.

Cet après-midi, à 13 h. 30, Devillechaise devait être conduit à la Maison d'Arrêt régionale de Châlon-sur-Saône. En attendant son transfert, il avait été enfermé dans une cellule de la prison d'Autun proche du Palais de Justice, laquelle est fermée et sans gardien depuis plusieurs années. Elle est utilisée rarement pour le dépôt de prisonniers de passage en attendant leur transfert.

A 14 h., quand les gendarmes, qui avaient quitté Devillechaise un peu avant midi pour aller prendre leur déjeuner à leur caserne revinrent le chercher, ils le trouvèrent pendu. Il avait utilisé un fil de fer accroché à la lucarne d'aération de la cellule. Son suicide éteint l'action de la justice.

Les obsèques des six enfants dont l'autopsie a eu lieu ce matin se feront mercredi prochain, à 14 h. 30 aux frais de la Ville d'Autun.

La C. G. T. prépare une résolution concernant la situation

Paris, 20. — La Confédération Générale du Travail communique : La Commission administrative de la C. G. T. s'est réunie le 20 mars. Elle a procédé à l'examen de la situation générale et chargé à l'issue de ce débat son bureau de rédiger une résolution qui devra porter sur les points suivants :

1° Caractère des mesures à prendre par le Gouvernement en application des pouvoirs extraordinaires qui ont été consentis en considérant spécialement la condition des Travailleurs et les lois sociales.

2° Défense des libertés essentielles à la démocratie dont le maintien ne saurait porter préjudice à la défense du pays.

3° Rapports avec la Fédération syndicale internationale, en vue d'obtenir la convocation pour une date rapprochée de la Conférence ouvrière, qui doit se tenir à Londres et pour procéder avec elle à un examen des questions internationales dans toute leur étendue.

La Commission administrative a voulu adresser immédiatement l'expression de sa solidarité et de sa sympathie aux militants syndicalistes et démocrates de Tchécoslovaquie, avec lesquels les militants français demeurent de tout cœur dans les circonstances tragiques que leur pays et eux-mêmes traversent.

La Commission administrative de la C. G. T. se réunira le mardi 21 mars à 17 h. très exactement, pour examiner le projet de résolution dont la rédaction a été confiée au bureau confédéral.

Le Comte Teleki et le Comte Csaky se rendront en Avril à Rome et à Berlin

Budapest, 20. — De source officieuse hongroise, on communique :

« Le comte Teleki, président du Conseil hongrois et le Ministre des Affaires étrangères, le comte Csaky, se rendront dans la seconde moitié du mois d'avril, en visite officielle à Rome et fin avril à Berlin. »

Ce délai laissé à la diplomatie hongroise, apporte ce soir un certain apaisement dans la capitale de la Hongrie où l'opinion avait été vivement impressionné par l'activité diplomatique poursuivie à Londres et à Paris, ainsi que par les mesures militaires roumaines et hongroises. Tout en pensant que la crise internationale est loin d'être résolue, on veut espérer qu'après cette journée d'incertitude, tout danger immédiat est écarté.

LES CHOMEURS POURRONT ÊTRE APPELÉS A TRAVAILLER POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Paris, 20. — Le « Journal Officiel » publie ce matin, un décret aux termes duquel le chômeur inscrit à un fonds de chômage est tenu d'accepter tout emploi qui lui est offert par un Office public de placement, dans les entreprises travaillant pour la Défense Nationale, quel que soit le lieu de l'entreprise où cet emploi est offert. Toutefois, cet emploi doit être rétribué au taux du salaire normal et courant de la profession et de la région.

En cas de refus, le chômeur est privé pendant un an du bénéfice des allocations de chômage.

Dernière Heure Sportive

LA FINALE DU GRAND PRIX DE ROLLER-CATCH AU PALAIS DES SPORTS DE LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE

Elle a été gagnée d'un point par l'équipe américaine après une lutte passionnante

Hier s'est courue, dans une atmosphère enthousiaste, la finale du Grand Prix de Roller-Catch.

Le meilleur a gagné, certes. Mais il faut ajouter que pendant sept jours, chacun et chacune de ces virtuoses du patin ont réalisé des prouesses étonnantes dans ce sport nouveau pour nous.

La violence de cette course n'excluait pas une réelle beauté dans ses différentes phases. Concurrentes et concurrents ont su allier pour notre plus grand plaisir l'intrépidité à la grâce, la vitesse à la beauté plastique. Le « Roller-Catch » sport moderne a conquis tous ceux qui en ont apprécié les qualités.

Des hommes comme ce Suédois Larson ou ces Américains Cazar et Boardman nous ont fait passer des moments passionnants grâce à leur virtuosité et leur courage.

Parmi les championnes, citons la merveilleuse petite italienne Marie de Maria qui chaque soir connut l'ovation de la foule. N'oublions pas non plus les Américaines Joyce Bullock, Mary Carr et L. Rutherford qui furent des adversaires bien redoutables. Tous les autres nous seraient à citer dans cette randonnée de 1.000 km.

Le « Roller-Catch » sport moderne, a conquis tous ceux qui à Lille, en ont su apprécier les qualités émotionnantes et spectaculaires.

Résultats techniques de cette dernière soirée

Cette finale avait attiré une affluence énorme ce qui ne manqua pas de créer une ambiance favorable pour ce sport qui en demande beaucoup.

Les équipes s'alignent au départ. L'Américain Elias manque, ce qui produira un certain « trou » car ce champion est le recordman de vitesse des U. S. A.

Avant cette finale, on sait que l'Europe menait par 157 pts à 151. Il faut donc que l'équipe européenne tâche de garder cette avance jusqu'à la fin et l'augmenter si possible. Mais l'Amérique n'a pas l'intention d'abandonner la lutte.

Les premiers « sprints » sont disputés par les équipières. L'Europe conserve une avance de 4 points. Dès le départ des hommes le duel Cazar-Larson commence aussitôt. Ils sont rivaux au classement individuel et ne se ménagent pas. L'ennemi public N° 1 se fait copieusement siffler. Cette bataille n'a d'autre résultat que de maintenir l'Europe en tête.

Boardman remit son équipe à égalité en doublant tout le lot des coureurs. Les brutalités de Cazar exaspèrent le public.

Le dernier « sprint » avant l'entr'acte donne les résultat suivants :

C'est le Suédois Larson qui donne cette victoire à l'Europe.

La finale de la course d'amateurs obtient son habituel succès... de rires et le 1er reçoit ses 500 fr. et une ovation.

Dans la dernière partie, tous les coups sont permis ! Voilà qui plaît aux bagarreurs comme Cazar et Boardman. Dans cette véritable bataille rangée, l'Europe augmente son avance. Mais les équipières européennes se laissent un peu distancées, les Américaines étant plus vites. Les hommes continuent à rattraper les Européens.

Et voici la dernière période qui va décider de l'équipe gagnante de ce championnat de 1.000 km. L'Europe n'a que 4 points d'avance aussi l'émotion est-elle à son comble dans les rangs des spectateurs : 178 à 174. Plus qu'une minute... Et c'est Cazar, l'Américain qui gagne la finale. L'Américain est proclamée championne par 179 à 178.

Classement individuel : 1. Larson (Suède) ; 2. Boardman, 3. Cazar (U. S. A.).

DANS LA RÉGION

Le Congrès, à Douai, des métallurgistes du Nord et du P.-de-C.

Les Congressistes, dans la cour de la Bourse du Travail de DOUAI.

Dimanche à 10 h., à la Bourse du Travail de Douai, s'est tenu le Congrès de la Fédération des syndicats de métallurgistes du Nord et du Pas-de-Calais.

On notait la présence de MM. Borne de la Fédération nationale ; Dhont, de **Roubaix** ; Manguin, de Lille ; Cher de **Valenciennes** ; Joly, de Denain ; Brichaut, de **Maubeuge** ; Gauthier, de Lille ; Coquel, du **Pas-de-Calais**.

L'ordre du jour comportait : l'étude de la situation générale et l'orientation à donner à la Fédération, des modifications à apporter aux statuts et la désignation de délégués.

Il s'agissait surtout de fixer la position du groupe du Nord et du Pas-de-Calais pour le Congrès national qui aura lieu à Paris, au début d'avril.

Plusieurs orateurs se firent entendre. Après le discours de M. Coquel, M. Manguin exposa les modifications à apporter aux statuts administratifs.

M. Gauthier s'étendit sur les tâches de la Fédération et M. Borne parla de la situation générale.

Les congressistes désignèrent ensuite trois délégués titulaires : MM. Joly, qui obtint 524 voix ; Manguine (516 voix) et Coquel (498 voix).

Trois délégués suppléants furent également nommés : MM. Brichaut, Musmeaux et Sergent.

LA CONDAMNATION d'un homme d'équipe de Boulogne par le Jury du P.-de-C.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'interrogatoire

Dans l'enceinte face au Tribunal que préside M. le Conseiller Morin, se trouve une véritable montagne de colis. Le Procureur de la République, M. Ruolt, ne manquera pas d'en souligner l'importance. Il ne s'agit pas de simples chapardages. Au banc de la défense, Mes Febvay, Bigourd et Reisenthel assistent l'employé le père Ravenne et Odette Blomme.

La Société Nationale des Chemins de fer s'est constituée partie civile par l'organe de Me Legrand, assisté de Me Gruwez, avoué.

L'homme d'équipe est entré à 17 ans au chemin de fer et a été commissionné en juin 1928, son service militaire terminé. Il n'a cessé d'être excellemment noté.

RAVENNE. — Elle ne me disait pas de voler ; elle m'ennuyait constamment disant qu'elle n'avait rien à se mettre sur le dos..... Alors j'ai volé pour essayer d'améliorer ma situation. J'ai commencé par des robes que je lui rapportais..... et j'ai continué.

Sa femme l'ayant quitté pour venir à Lille vivre sa vie, Ravenne venait la voir chaque semaine, apportant toujours des colis. C'était devenu chez lui une seconde nature et il ne pouvait plus invoquer la nécessité.

Ravenne remit aussi à un frère un imperméable et un appareil photographique. Le malheureux se suicida quand il apprit que c'était le produit d'un vol. A cette évocation l'homme d'équipe ne réagit que faiblement. Il n'a guère conscience de son indignité et se défend mollement.

Sa femme par contre inculpée de recel, fait montre d'un autre tempérament. Elle a eu une vie passablement agitée, cette fille de pêcheurs qui s'est enfuie du domicile paternel à l'âge de 17 ans. Elle a bourlingué à travers le monde, de Londres, à Dakar et Buenos-Ayres, exerçant de multiples professions : tour à tour, fille de restaurant, artiste lyrique, choriste, entraîneuse de dancing, enfin avec le fruit d'assez belles économies, propriétaire d'une villa à Saint-Martin-lez-Boulogne.

Les Témoins

Son union avec Ravenne fut bien vite traversée d'orages et elle ne tarda pas à le quitter. Il se montrait pourtant un mari empressé à lui plaire puisqu'il la comblait de cadeaux. C'est cette complaisance coupable qui lui est aujourd'hui reprochée. A une question du président qui lui fait ressortir qu'elle ne pouvait en ignorer la provenance, Odette Blomme répond par une histoire embrouillée d'héritage totalement invraisemblable. Pressée au cours de l'enquête par le juge d'instruction, elle jugea bon d'ailleurs de prendre le large et fut rattrapée par les policiers à Thionville. Quant au père inculpé lui aussi de recel il regrette bien de s'être mis en un si mauvais cas en débarrassant son fils d'un objet encombrant.

LE VERDICT

Après réquisitoire et plaidoiries, Joseph Ravenne est condamné à 3 ans de prison. Sa femme, Odette Blomme, est condamnée à la même peine : 3 ans de prison ; Joseph Ravenne père, est acquitté.

Le jugement pour les intérêts civils, est mis en délibéré et sera rendu ce matin à 9 h.

L'audience d'aujourd'hui

Aujourd'hui, mardi, le matin à 9 h., les jurés du Pas-de-Calais auront à juger Jules Danel, de Berguettes, accusé d'incendie volontaire et qui sera défendu par Me Lefebvre du Prev. Ministère public : M. Petit, substitut.

L'après-midi à 14 h., c'est une affaire de mœurs qui sera jugée à huis clos. L'accusé est Louis Roffier qui sera défendu par Me Bigourd. M. Ruolt, procureur de la République, occupera le siège du ministère public.

DANS LA CHAUSSURE

A la suite du rapport de M. Léon Marescaux, député du Nord, la Chambre des députés a adopté le projet de loi ayant pour objet de proroger pour une nouvelle période de trois mois, qui prendu du 22 mars 1936, prorogée par la loi du 25 mars 1938, protégeant l'industrie et le commerce de détail de la chaussure.

UN INCENDIE FAIT 600.000 FRANCS DE DÉGATS, A ATH

Le sinistre serait dû à un court-circuit

Lundi, vers 7 h. 30 du matin, la population de la ville d'Ath a été mise en émoi par les sonneries répétées du tocsin. Les magasins « Sarma » situés rue de Brantignies flambaient. Ce fut aussitôt la ruée vers les lieux du sinistre. Déjà, les flammes dépassaient la toiture de l'habitation et atteignaient une hauteur d'environ 10 mètres. Il devenait impossible de s'approcher du brasier tant celui-ci dégageait une chaleur intense.

Les pompiers de la ville arrivèrent bientôt, mais le sinistre s'était propagé avec une rapidité déconcertante et menaçait les habitations voisines. Il fallut faire appel aux soldats du dépôt de la 5e division d'infanterie pour venir leur prêter main forte. Les efforts conjugués des soldats et des pompiers se bornèrent uniquement à préserver les maisons avoisinantes qui avaient dû être évacuées.

De sourdes explosions se faisaient entendre à l'intérieur des magasins en feu, explosions dues, vraisemblablement, à l'inflammation de bidons de couleur et d'essence. Après une heure et demie d'efforts, les pompiers parvinrent, enfin, à écarter tout danger de propagation.

Le montant des dégâts

Au cours de l'enquête de cet après-midi, on apprit que c'était M. Lienaux, directeur du Magasin qui, au moment d'aller alimenter le chauffage, s'aperçut, soudain, que les rayons du magasin étaient en feu et que la fumée avait déjà envahi l'intérieur de toute la maison. Il donna l'alarme, mais il était trop tard. L'incendie semble dû à un court-circuit ; l'établissement occupait une vingtaine d'employés qui ont été mis en chômage et les dégâts s'élèvent à environ 600.000 francs.

UNE RÉUNION DE L'UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD

Le Bureau de l'Union des Amicales Laïques du Nord s'est réuni sous la présidence de M. Degrémont, entouré de MM. Willay, président d'honneur ; G. Duburcq, vice-président ; A. Theeten, secrétaire général ; Crévillier, secrétaire adjoint ; Neveux, trésorier général.

Etaient représentés les secteurs de Dunkerque, Haubourdin, La Bassée, Lille, Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Douai, Seclin, Pont-à-Marcq.

Le président met le Bureau au courant de la formation d'un comité départemental de la Fédération Nationale des Œuvres Laïques de vacances. Après échange de vues, et pour dissiper toute confusion, une circulaire sera adressée d'urgence et directement aux amicales.

Sont désignés pour faire partie du Comité de l'Exposition du Progrès Social : Arrondissement de Lille : M. Duburcq ; Avesnes : M. Arnaud ; Cambrai : M. Degrémont ; Douai : M. Derain ; Dunkerque : Mlle Fingado ; Valenciennes : M. Guison.

Communication est donnée de tout ce que la Ligue fait pour le 150e anniversaire de la Révolution Française.

Plusieurs décisions sont prises en conformité avec les vœux émis au dernier congrès de l'Union.

La question des adhésions des Associations laïques autres que les Amicales est examinée et une solution provisoire est adoptée à l'unanimité. Elle devra être ratifiée par le prochain Congrès.

Le secrétaire général rend compte des réunions préparatoires et du programme général des festivités des 10 et 11 juin. De vifs remerciements sont adressés à M. Planque et à l'Administration municipale de Lille. Mlle Fingado, commissaire générale à l'U.F.O.L.E.A., expose la façon dont elle conçoit la commémoration du 150e anniversaire de la Révolution française. M. Dendievel, commissaire de l'U.F.O.L.E.P., lance un appel auprès des secteurs pour que leurs groupements sportifs viennent tous à l'U.F.O.L.E.P. et participent à la Fête Fédérale.

Le Bureau remercie les nombreuses personnalités qui ont répondu à son appel et se sont fait inscrire comme membres protecteurs, bienfaiteurs ou honoraires.

UNE DÉLÉGATION DES FILS DES TUÉS AU MONUMENT DES VOLONTAIRES TCHÈQUES

Une délégation de la Fédération Nationale « Les Fils des Tués » s'est rendue le 19 mars à 15 h. au Cimetière du Père Lachaise, où elle a déposé devant le Monument érigé à la mémoire des Volontaires Tchèques tombés sur le sol de France, une couronne portant cette inscription :

Nous n'oublions pas... « Les Fils des Tués ».

Cette pieuse cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants, volontaires tchèques, conduits par leur Président M. Brzicqy, qui en quelques phrases émues remercia les Orphelins de guerre français de ce geste de sympathie dans les moments douloureux que traverse leur Patrie.